



Demande d'information sur les diplômes et le visa

Par **LILI**, le **30/05/2009** à **16:07**

Bon voila je suis d'origine algerienne, moi mon ami qui est lui aussi algerien sommes titulaire des diplomes ts moi en architecture lui en comptabilité nous aimerions savoir si avec nos diplomes nous pourrions obtenir un contrat cdi en france avec le quel nous demanderons le visa et comment ca se passe les etapes a faire et tt et merci d'avance.rnslt

Par **anais16**, le **30/05/2009** à **16:24**

Bonjour, rnrnsi vous souhaitez venir en France avec votre ami par la voie du travail, sachez que cela est possible mais très difficile. rnrnLa procédure (en simplifiée) de l'introduction d'un travailleur résident hors de France est la suivante: rn-un employeur dépose une annonce à l'Anpe pour un CDI ou un CDD d'au moins trois mois (publicité de l'emploi qu'il propose) rn-dépôt d'un dossier d'introduction d'un travailleur à la DDTEFP du département rn-la DDTEFP instruit la demande rn-si la DDTEFP autorise, elle transmet un contrat type à l'employeur, au salarié et à l'Anaem+un engagement de verser les taxes à l'Anaem à remplir par l'employeur rn-tous les papiers sont renvoyés à l'Anaem qui transmet le dossier au consulat en vue de délivrer un visa long séjour requis rn-une fois en France, le salarié doit demander un titre de séjour salarié et passer une visite médicale effectuée par l'Anaem. rnrnComme vous pouvez le constater, si vous voulez venir travailler en France, il vous faudra déjà avoir un employeur en France prêt également à faire des démarches.

Par **LILI**, le **30/05/2009** à **16:32**

tt d'abord merci pour la repense qui ma été fourni si rapidement mais une autre question encore penser vous qu cet prossedure durera comme bien de temps et merci encore.

Par **anais16**, le **30/05/2009** à **16:43**

Il est impossible de donner des délais exacts à cette procédure, mais je dirais que c'est de l'ordre de plusieurs mois.rnEn effet, les services ont cumulés beaucoup de retard et avec les vacances d'été qui arrive cela va en rajouter...